

GOURM'EN SCENE 2019

2ème Festival de Théâtre Amateur de Maromme

Vendredi 26, Samedi 27 et Dimanche 28 Avril 2019

ESPACE BEAUMARCHAIS

13 Rue de la République – 76150 MAROMME

FICHE D'INSCRIPTION

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NOM DE LA TROUPE :

ADRESSE DU SIEGE DE L'ASSOCIATION :

TELEPHONE :

ADRESSE ELECTRONIQUE :

SITE WEB / BLOG :

PERSONNE RESPONSABLE :

NOMBRE D'ARTISTES DANS LA TROUPE :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

ORIGINE ET PRESENTATION DE LA TROUPE :

PARTICIPATION A DES FESTIVALS :

DIVERS :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE SPECTACLE

CATEGORIE DE SPECTACLE PROPOSEE :

- SHOW MUSICAL ou COMEDIE MUSICALE**
- PIECE DE THEATRE**

TITRE DE LA PIECE :

DUREE :

AUTEUR :

METTEUR EN SCENE :

GENRE :

MOTIVATION DE CE CHOIX :

RESUME DE LA PIECE

DISTRIBUTION :

La pièce a-t-elle déjà été jouée ? Où et quand ?

Âge du public conseillé ?

Nombre de personnes présentes (comédiens + techniciens) :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

DECOR

Descriptif :

Dimensions :

Temps de montage : démontage :

REGIE

Besoins lumière :

Besoins en son :

Merci de nous joindre une fiche « Plan de feu ».

Merci de nous adresser photos numériques, affiches, flyers et tracts de votre spectacle

IMPORTANT

Toute proposition de spectacle devra être vue par l'un des membres de notre équipe. Merci de nous indiquer des dates de représentations, répétitions:

Dans l'impossibilité de voir en direct votre spectacle, veuillez nous adresser un DVD (ou un lien vers une vidéo partagée sur internet).

**Dossiers à adresser à:
LES GOURM'EN DISENT
Chez Alain Flahaut
52 Rue de la République
76150 MAROMME
Tel: 06 25 91 23 79
Email: gourmendisent@gmail.com**

La troupe devra:

- être titulaire d'une « assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accidents » en cours de validité lors de sa présence à Maromme.
L'organisateur ne pourra être tenu responsable des détériorations, vol ou accident occasionnés par un des membres de la troupe invitée.
- avoir obtenu de la SACD l'autorisation de jouer ce spectacle (les droits sont à la charge de l'organisateur).
- donner son accord pour les photos prises durant le festival et qui seront libres de droit.

Réponse souhaitée avant le 15 octobre 2018

(les troupes seront averties de leur sélection ou non vers le 30 novembre 2018)